Les inondations sont, une calamité incommensurable, pour celles et ceux qui subissent ce phénomène.

Elles sont responsables, de différents troubles comportementaux, propre à chaque personne, de par leur caractère, condition physique, âge, et des expériences déjà vécues, sur ce genre d’événement.

Cette calamité, peut inciter certains à prendre des décisions, pouvant mettre en périls leur vie, celle de leur famille, entrainant d’autres sinistrés, à prendre de mauvaises décisions.

 C’est un grand moment de solitude, d’isolement, d’inquiétude, de peur, d’incompréhension.

 Concernant, la commune de Biot, c’est la lassitude d’être régulièrement inondé qui prédomine, et la colère qui l’emporte. Depuis des décennies, une multitude d’inondations, se sont succédé.

La plaine de la Brague, reçoit toutes les eaux pluviales de son bassin. Ce petit fleuve côtier, long de plus de 20Km, à toujours était capricieux, malgré son apparence tranquille. Les anciens, pour exploiter la terre, avaient aménagé ce territoire, d’un vaste, et complexe système d’irrigation, sans oublier de prévoir, dans la limite de la possibilité, l’évacuation des crues. Afin de protéger, les cultures maraichères, et le bétail. En décembre 1959, l’actualité était essentiellement occupée, par Fréjus, et le Barrage de Malpasset, 423 Morts. Il paraitrait, que c’est la fatalité, qui est responsable de cette catastrophe ?!

La plaine de la brague, fut entièrement recouverte d’eau et de boue, cette année là. Les autorités, avaient demandées une étude, afin de voir ce qu’il faudrait faire pour minimiser ce problème, dans l’avenir. Les conclusions ; L’embouchure de la Brague, ne répondait plus au libre passage de l’eau, lors de fort débit. En cause, les travaux effectués par les chemins de fer, aggravés par ceux de la N7.

Depuis, il y a eu la construction de l’autoroute, la suppression de plusieurs voies d’écoulements d’eau pluviale, les rétrécissements de vallon, voir leur disparition, et des modifications désastreuses.

Tout-en sollicitant d’avantage, les restes des ouvrages, par une **forte urbanisation**, dans tout le bassin de la Brague.

Les orages sont fréquents, dans nôtre région, ils peuvent être d’une violence redoutable. Personne ne peut ignorer leurs existences. Ce n’est donc pas une fatalité, d’être inondé. Pas à Biot !

Les zones inondables, sont toujours les mêmes depuis la nuit des temps. Cela n’a pas empêché de donner des permis de construire sur ces terrains. Tout-en aggravant la situation, en construisant en amont.

Ce qui a changé, avec la construction de l’autoroute, c’est que cette longue digue perpendiculaire, au flux de la Brague, équipée de buses sans tenir compte de son lit. Permet, de transformer un vaste territoire en bassin de rétention. Ce qui a l’avantage de limiter l’étalement des eaux dans la plaine Antiboise, et de Villeneuve-Loubet. Avant cette présence, l’eau s’étalait du Val Claret, au parc de Vaugrenier. Le chemin de fer, empêchant le libre passage des eaux pluviales.

Bien entendu, ces entraves sont les principales causes des inondations. Elles sont responsables du reflux. L’eau ne pouvant s’écouler librement elle remonte, et s’étale selon ses besoins.

Cette situation désagréable, nous laissait le temps de réagir. Malheureusement, ses épisodes occasionnels, sont devenus de plus en plus fréquent, certains quartiers se sont vus inondé plusieurs fois dans la même année, sans que cette évolution inquiétante, interpelle les politiques.

Pourtant, l’alerte fut maintes fois présentée à nos élus, sans retenir concrètement, l’attention de ses derniers.

Ce sont des hommes de terrain, qui avaient prévenu de la dangerosité, des eaux pluviales. Précisant, qu’elles pourraient être meurtrières, et terriblement dévastatrice.

Malheureusement, ils avaient raison. Leurs prévisions se distingue, et se passe des bureaux d’études. L’origine de leurs inquiétudes, c’est établit s lors de leurs interventions successives, étalées sur plus de trois décennies. Le comportement des écoulements, c’est considérablement modifié pendant cette période. Du reflux constaté de visu, causé par les entraves toujours présentes, situées en aval.

La menace la plus fâcheuse, se précise d’année en année, elle vient de la trop **forte urbanisation**. Celle-ci, sollicite davantage un réseau déjà défaillant, saturé, ce qui provoque une montée des eaux de plus en plus rapide. Ne pouvant être contenu, ce sont de véritable déferlante d’eau boueuse, qui naissent dans ces endroits exigus, et s’abatte d’un coup, dans les zones qu’elles traversent, emportant, dévastant, détruisant, tout sur son passage.

Puisque ce laissé aller sur être entendu

 soitsystématique, et ce qui . . retenant , avant (propriété Biotoise le déplacement mais le laxisme,

 et également . étant propice à servir de réservoir . Les caprices de la météo, sont bien entendu responsables de ces épisodes répétitifs. Certaines zones sont noyées plusieurs fois par ans. Ce qui fut, une nouveauté dans ce secteur, victime de la mauvaise maitrise des écoulements, des eaux pluviales. Il Mais,

L’eau, la boue, qui monte, envahissant inexorablement tout sur son passage. Rien ne peut arrêter ce processus. Un sentiment d’impuissance, s’empare des victimes, confrontées à cette désastreuse réalité, qui au fur et à mesure, dégrade, sous leurs yeux, leur environnement, leurs patrimoines. C’est parfois, au péril de leur vie, qu’ils luttent pour sauver ce qui va être détruit.

Ensuite, c’est l’amer constat de toutes ces pertes, la tristesse, la colère, le désarroi.

La commune de Biot a subit de nombreuses inondations, dans le passé. Certes, ce sont de fortes précipitations qui les ont provoquées. Mais, le problème était principalement l’évacuation de ces pluies torrentielles.

**A COMPTER DU 1ER MARS 2018, la déchetterie sera ouverte les :**

- Lundi, de 14 h à 18 h

- Mercredi, de 14 h à 18 h

- Samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h